

# Règlement du concours

## « Up' cycling » (3<sup>e</sup> édition)

Concours de transformation d'objets hors d'usage, organisé jusqu'au 12 octobre 2021 par l'association La Transformerie.

### Préambule

Dans le cadre de la fête de la récup' du dimanche 17 octobre 2021 organisée à Laissac-Séverac l'Eglise, l'association la Transformerie vous invite à faire appel à votre créativité pour transformer des objets hors d'usage destinés au rebut.

### Comment faire du upcycling ?



(Source image : <https://leshorizons.net/upcycling/>)

“L'upcycling is the new recyclage”. Ou comment faire du neuf avec du vieux, mais avec **un gain de qualité et une plus-value pour le produit final**. Concrètement l'idée est de récupérer **des matériaux ou des produits dont on ne se sert plus** pour créer des objets ou produits de qualité supérieure

### Article 1

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours de transformation est ouvert à tous La participation à ce concours est gratuite.

La participation au présent concours est individuelle, nominative et un seul objet sera présenté par participant.

### Article 2

#### FORMAT DES ŒUVRES ET OBJET DU CONCOURS

Il est recommandé que les objets soient réalisés dans un format facilement transportable.

L'objet proposé devra être réalisé à partir de matériaux ou d'objets de seconde main, de récupération qui seront détaillées lors de la restitution finale.

### Article 3

#### MODALITÉS DE PARTICIPATION

Un formulaire de participation doit accompagner chaque objet transformé.

Il sera disponible sur demande par mail à l'adresse suivante : [latransformerie@gmail.com](mailto:latransformerie@gmail.com)

Sur le formulaire doivent obligatoirement figurer le nom, le prénom du participant ainsi que son adresse, un numéro de téléphone, et si possible une adresse mail.

Chaque bulletin sera signé par le participant ou le représentant légal du participant.

L'objet et le formulaire de participation doivent être :

- soit envoyés avant le 12 octobre 2021 par voie postal à :

Association La Transformerie – Rue des Colombières – 12310 LAISSAC SEVERAC L'EGLISE

- soit apportés à l'organisateur avant le 12 octobre 2021 en prenant contact avec l'un des membres de

l'association ou par téléphone au 06 72 33 75 81 .

• soit apportés lors de l'événement le 17 octobre 2021 avant 9h30 sous réserve d'avoir transmis le formulaire de participation et une photo de la réalisation par mail à [latransformerie@gmail.com](mailto:latransformerie@gmail.com)

#### **Article 4**

##### **EXPO/VENTE ET CHOIX DES GAGNANTS**

En participant au concours, les participants s'engagent à exposer et/ou vendre leurs réalisations lors de la fête de la récup' du 17 octobre 2021. Pour ceux qui souhaitent vendre leur réalisation, le participant fixe le prix de sa création. Le prix de vente sera reversé à 50% au créateur et 50% à l'association organisatrice. Si l'objet ne trouve pas preneur, il sera restitué à son créateur.

Un vote durant la journée désignera un gagnant.

En parallèle, les photos des œuvres seront mises en ligne sur Facebook avant et pendant l'événement et seront ainsi soumises au vote du public en fonction du nombre de mentions « j'aime » obtenue. Ce vote sera clôturé à 16h le 17 octobre 2021 et désignera un autre gagnant.

Les membres de l'association se réservent le droit de désigner d'autres gagnants lors de l'événement.

#### **Article 5**

##### **LOTS**

Les gagnants recevront un bon d'achat à La Transformerie d'une valeur de 20 euros.

Chacun des gagnants sera averti par téléphone.

L'association se réserve le droit de communiquer sur les gagnants du concours, et, entre autre, de publier l'identité de ceux-ci.

#### **Article 6**

##### **CALENDRIER DU CONCOURS**

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- 03 septembre 2021 : ouverture du concours
- 12 octobre 2021 à minuit : clôture du concours
- 17 octobre 2021 de 9h30 à 17h : Expo/vente des créations (retrait des créations achetées après 17h)
- 17 octobre 2021 à 16h : fin des votes Facebook et sur site, désignation des gagnants.

#### **Article 7**

##### **DROITS D'AUTEUR**

L'association La Transformerie est libre d'utiliser les photos des œuvres reçues comme elle le jugera utile pour son action. Les participants au présent concours autorisent l'association La Transformerie à utiliser les photos des réalisations pour toute manifestation promotionnelle ou informative liée au présent concours et à la fête de la Récup'. (y compris leur exposition ou publication).

#### **Article 8**

##### **RETOUR DES OEUVRES**

Pour les participants dont les œuvres n'auront pas été vendues et absentes lors de la soirée, ils feront une demande avant le 30 octobre 2019 auprès de l'association la Transformerie pour venir chercher leur réalisation.

#### **Article 9**

##### **ACCEPTATION DU REGLEMENT**

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

#### **Article 11**

##### **ANNULATION ET INTERPRETATION**

L'association La Transformerie se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances l'exigent et sans justification. Elle se réserve également le droit de trancher

souverainement toutes difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement.

Fait à Laissac-Séverac l'Église  
le 03 septembre 2021.

La Transformerie

Rue des Colombiès - 12310 Laissac Séverac-l'Église

06 72 33 75 81

Siret : 841 226 632 00021

site web : <http://latransformerie.fr/>